

Relations Internationales - Action de sensibilisation à la construction euro- péenne - Manifestation «Parlez-moi d'Europe» - Encasement et réaffectation d'une subvention européenne

M. LE MAIRE, Rapporteur : En réponse à l'appel à projets du Programme PRINCE (PRogramme d'INformation du Citoyen Européen) «Construisons l'Europe Ensemble», émanant de la Commission Européenne, la Ville de Besançon a fait acte de candidature en juin 1998 pour l'organisation d'une manifestation de sensibilisation du grand public à la construction de l'Union Européenne.

Un courrier de la Représentation de la Commission Européenne en France, reçu le 14 janvier dernier, nous a informés que la proposition de la Ville de Besançon a été retenue. Intitulée «Parlez-moi d'Europe», cette manifestation s'adressera plus particulièrement aux publics jeune et féminin. Elle se déroulera entre mars et mai 1999.

Ce projet sera mis en oeuvre par la Ville de Besançon, avec le concours de trois associations partenaires : le Mouvement européen Franche-Comté, l'Union Féminine Civique et Sociale et l'Association Internet Franche-Comté, avec lesquelles seront signées des conventions de collaboration. Il est prévu de faire participer les villes européennes jumelées à Besançon, soit Fribourg en Brisgau (Allemagne), Kirklees (Grande-Bretagne), Kuopio (Finlande) et Pavie (Italie).

Le projet compte plusieurs actions, de nature très différente :

En mars et avril 1999 :

- des conférences organisées par le Mouvement Européen Franche-Comté,

En mai 1999 :

- un spectacle d'inauguration (est pressentie la venue d'une troupe de danse contemporaine de la Ville de Kuopio),
- une exposition sur le Parlement Européen et les élections européennes, réalisée par l'Union Féminine Civique et Sociale,
- une visio-conférence internationale sur le thème de la construction européenne et de la mobilité des jeunes en Europe entre Besançon, Fribourg en Brisgau, Kirklees, Kuopio et Pavie,
- un jeu concours sur Internet réalisé avec le concours de l'Association Internet Franche-Comté,
- une exposition de photos en collabo- ration avec des photographes amateurs des villes jumelées européennes,
- diverses actions de communication (émissions TV, radio, «Bus Image» de la CTB, rubrique sur le site Internet de la Ville de Besançon...).

La Commission Européenne a décidé d'accorder à la Ville de Besançon une subvention de 45 357 €, soit 297 522,41 F.

Cette somme servira à financer toutes les dépenses relatives à ce projet (frais de déplacement et d'accueil des délégations étrangères participantes, subventions aux partenaires pour la réalisation d'actions, communication, prestations diverses ...).

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire à signer le contrat à intervenir entre la Ville de Besançon et la représentation en France de la Commission Européenne,

- décider d'ouvrir au budget de l'exercice 1999, en recettes, un crédit d'un montant de 297 523 F sur le chapitre 92.04. 7477.99401 CS 400 dès réception de la notification d'attribution de la subvention,

- autoriser la réaffectation de cette subvention en dépenses pour un montant identique au chapitre 92.04.6042.99401 CS 400,

- autoriser M. le Maire à signer les conventions de collaboration avec le Mouvement Européen Franche-Comté, l'Union Féminine Civique et Sociale, Internet Franche-Comté et à leur verser les subventions qui couvriront leurs frais de mise en oeuvre des actions prévues dans le cadre du projet.

«M. BARETJE : Je suis très heureux de pouvoir vous parler de ce projet en précisant que c'est une somme importante qui nous est attribuée, plus de 45 000 €. Cela nous permettra en liaison avec Internet Franche-Comté, le Mouvement Européen et l'Union Féminine Civique et Sociale, de mettre sur pied une belle manifestation «pour parler de l'Europe» au mois de mai. C'est à quelques semaines d'un vote pour le Parlement Européen et bien sûr le Ministre aux Affaires Européennes sera présent.

M. LE MAIRE : Si on est en compagnie du Mouvement Européen Franche-Comté et surtout de l'Union Féminine Civique et Sociale, nous sommes entre de bonnes mains et cela devrait être un succès !

M. BARETJE : Le thème regroupe essentiellement des jeunes et des femmes, Monsieur le Maire».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal statue favorablement sur ce dossier à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 25 février 1999.